

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésif
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|--|--|
| Nom de la société Bostik SA 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes FRANCE Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 | Fabricant Bostik Limited Common Rd ST16 3EH Stafford UK Tel: +44 (1785) 27 26 25 Fax: +44 (1785) 25 72 36 |
|--|--|

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

| | |
|---|----------------------|
| Corrosion/irritation cutanée | Catégorie 2 - (H315) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 - (H319) |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 - (H336) |
| Toxicité aquatique chronique | Catégorie 3 - (H412) |
| Liquides inflammables | Catégorie 2 - (H225) |

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Hydrocarbures, C7-C8, cycliques, Acétate d'éthyle, Acétone, Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient de la Colophane. Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P261 - Éviter de respirer les vapeurs
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
P405 - Garder sous clef
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public.

2.3. Autres dangers

Nocif pour les organismes aquatiques. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

| Nom chimique | EC No (EU Index No). | CAS No. | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Limite de concentration spécifique (LCS) | Facteur M | Facteur M (long terme) | Numéro d'enregistrement REACH |
|---|-----------------------------|----------|---|--|-----------|------------------------|-------------------------------|
| Hydrocarbures, C7-C8, cycliques 10 - <20 % | 927-033-1 | -- | Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225) | - | - | - | 01-2119486992-20-xxxx |
| Acétate d'éthyle 5 - <10 % | (607-022-00-5) 205-500-4 | 141-78-6 | Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066) | - | - | - | 01-2119475103-46-XXXX |
| Acétone 5 - <10 % | (606-001-00-8) 200-662-2 | 67-64-1 | Eye Irrit. 2 (H319) (EUH066) STOT SE 3 (H336) | - | - | - | 01-2119471330-49-XXXX |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

| | | | | | | | |
|---|-----------------------------|-------------|--|--------------------|---|---|-----------------------|
| Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane 5 - <10 % | 921-024-6 | RR-100221-7 | Flam. Liq. 2 (H225) STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam Liq. 2 (H225) | - | - | - | 01-2119475514-35-XXXX |
| Colophane 0.1- <1 % | (650-015-00-7) 232-475-7 | 8050-09-7 | Skin Sens. 1 (H317) | - | - | - | 01-2119480418-32-XXXX |
| n-Hexane 0.1- <1 % | (601-037-00-0) 203-777-6 | 110-54-3 | Skin Irrit. 2 (H315) Repr. 2 (H361f) STOT SE 3 (H336) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225) | STOT RE 2 :: C>=5% | 1 | 1 | 01-2119480412-44-XXXX |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

| Nom chimique | EC No (EU Index No) | CAS No | DL50 par voie orale mg/kg | DL50 par voie cutanée mg/kg | Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm |
|---|-----------------------------|-------------|---------------------------|-----------------------------|---|--|---|
| Hydrocarbons, C7-C8, cyclics | 927-033-1 | -- | - | - | - | - | - |
| Acétate d'éthyle | (607-022-00-5) 205-500-4 | 141-78-6 | - | - | - | 14.4131 | - |
| Acétone | (606-001-00-8) 200-662-2 | 67-64-1 | 5800 | - | - | - | - |
| Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane | 921-024-6 | RR-100221-7 | - | 2921 | - | - | - |
| Colophane | (650-015-00-7) 232-475-7 | 8050-09-7 | - | - | - | - | - |
| n-Hexane | (601-037-00-0) 203-777-6 | 110-54-3 | - | - | - | - | - |

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

| | |
|---|--|
| Contact oculaire | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Contact avec la peau | Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Ingestion | NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin. |
| Protection individuelle du personnel de premiers secours | Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------------|---|
| Symptômes | Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. |
|------------------|---|

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------|------------------------|
| Note au médecin | Traiter les symptômes. |
|------------------------|------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool. |
|---------------------------------------|---|

| | |
|---|--------------------------------|
| Moyens d'extinction inappropriés | Aucune information disponible. |
|---|--------------------------------|

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--|---|
| Dangers spécifiques dus au produit chimique | Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. |
|--|---|

| | |
|---|---|
| Produits de combustion dangereux | Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de silicium. Oxydes métalliques. Composés halogénés. |
|---|---|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|--|---|
| Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers | Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. |
|--|---|

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|----------------------------------|---|
| Précautions individuelles | Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage |
|----------------------------------|---|

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales.

Température de stockage recommandée Conserver à des températures comprises entre 5 et 25 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésif.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | Union européenne | France |
|---|---|---|
| Hydrocarbons, C7-C8, cyclics -- | - | TWA: 400 ppm TWA: 1600 ppm TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³ |
| Acétate d'éthyle 141-78-6 | TWA: 734 mg/m ³ TWA: 200 ppm STEL: 1468 mg/m ³ STEL: 400 ppm | VLEP 8h: 200 ppm VLEP 8h: 734 mg/m ³ VLEP court terme: 400 ppm VLEP court terme: 1468 mg/m ³ |
| Acétone 67-64-1 | TWA: 500 ppm TWA: 1210 mg/m ³ | VLEP 8h: 500 ppm VLEP 8h: 1210 mg/m ³ VLEP court terme: 1000 ppm VLEP court terme: 2420 mg/m ³ |
| Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane RR-100221-7 | - | VME=1000 mg/m ³ VLE=1500 mg/m ³ |
| Colophane 8050-09-7 | - | VLEP 8h: 0.1 mg/m ³ |
| n-Hexane 110-54-3 | TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m ³ | VLEP 8h: 20 ppm VLEP 8h: 72 mg/m ³ VLEP 8h: 1000 mg/m ³ VLEP court terme: 1500 mg/m ³ Carcinogen category 1A (vapors; these hydrocarbon fractions are classified unless they contain less than 0.1% by weight of benzene) Reproductive Toxin category 2 |

| Nom chimique | Union européenne | France |
|---|---|---|
| Hydrocarbons, C7-C8, cyclics -- | DNEL (Ind/Prof) 773 mg/Kg bw/day (dermal) 2035 mg/m ³ /8h (inhalation) | - |
| Acétone 67-64-1 | - | 100 mg/L - urine (Acetone) - end of shift |
| Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane RR-100221-7 | DNEL (Ind/Prof) 773 mg/Kg bw/day (dermal) 2035 mg/m ³ /8h (inhalation) | - |
| n-Hexane 110-54-3 | - | 5 mg/g creatinine - urine (2,5-Hexanedione) - end of shift |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | | | |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Hydrocarbures, C7-C8, cycliques (--) | | | |
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 773 mg/kg pc/jour | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 2035 (8hr) mg/m ³ | |

| Acétate d'éthyle (141-78-6) | | | |
|---|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 63 mg/kg pc/jour | |
| travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 1468 mg/m ³ | |
| travailleur À long terme Effets localisés sur la santé | Inhalation | 734 mg/m ³ | |
| travailleur À court terme Effets localisés sur la santé | Inhalation | 1468 mg/m ³ | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 734 mg/m ³ | |

| Acétone (67-64-1) | | | |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur | Cutané(e) | 186 mg/kg pc/jour | |
| À court terme Effets localisés sur la santé travailleur | Inhalation | 2420 mg/m ³ | |
| À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur | Inhalation | 1210 mg/m ³ | |

| Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane (RR-100221-7) | | | |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur DNEL | Inhalation | 2035 mg/m ³ | |
| À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur DNEL | Cutané(e) | 773 mg/kg pc/jour | |

| Colophane (8050-09-7) | | | |
|------------------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| travailleur À long terme | Inhalation | 10 mg/m ³ | |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

| | | | |
|--|-----------|--------------------|--|
| Effets localisés sur la santé | | | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 2131 mg/kg pc/jour | |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Hydrocarbures, C7-C8, cyclics (--)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 699 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 699 mg/kg pc/jour | |

Acétate d'éthyle (141-78-6)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|---|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 4.5 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 37 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 734 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé | Inhalation | 367 mg/m ³ | |
| Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé | Inhalation | 734 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 367 mg/m ³ | |

Acétone (67-64-1)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 200 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 62 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 62 mg/kg pc/jour | |

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane (RR-100221-7)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 699 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À long terme | Inhalation | 608 mg/m ³ | |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

| | | | |
|--|---------|-------------------|--|
| Effets systémiques sur la santé | | | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 699 mg/kg pc/jour | |

| Colophane (8050-09-7) | | | |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 1065 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 1065 mg/kg pc/jour | |

Predicted No Effect Concentration (PNEC) Aucune information disponible.

| Concentration prévisible sans effet (PNEC) | |
|--|--|
| Acétate d'éthyle (141-78-6) | |
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 0.26 mg/l |
| Eau de mer | 0.026 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 1.25 mg/kg |
| Sédiments marins | 0.125 mg/kg |
| Terrestre | 0.24 mg/kg |
| Micro-organismes dans le traitement des eaux usées | 650 mg/l |

| Acétone (67-64-1) | |
|--|--|
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 10.6 mg/l |
| Eau douce – intermittent | 21 mg/l |
| Eau de mer | 1.06 mg/l |
| Micro-organismes dans le traitement des eaux usées | 100 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 30.4 mg/kg de masse sèche |
| Eau de mer | 3.04 mg/kg de masse sèche |
| Terrestre | 29.5 mg/kg de masse sèche |

| Colophane (8050-09-7) | |
|------------------------------------|--|
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 0.002 mg/l |
| Eau de mer | 0 mg/l |
| Usine de traitement des eaux usées | 1000 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 0.007 mg/l |
| Sédiments marins | 0.001 mg/l |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.
- Protection des mains** Porter des gants de protection. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température.
- Protection de la peau et du corps** Chaussures antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Gants en plastique ou en caoutchouc.
- Protection respiratoire** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

Type de filtre recommandé : adaptées.
Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Aspect : Pâte
Couleur : Jaune
Odeur : Distillats de pétrole.
Seuil olfactif : Aucune information disponible

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|---|--------------------------------|-----------------------------------|
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | 55 °C | |
| Inflammabilité | Sans objet pour les liquides . | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun(e) connu(e) |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité | 13 | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | 1.2 | |
| Point d'éclair | < -18 °C | CC (test en vase clos Closed Cup) |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température de décomposition | | Aucun(e) connu(e) |
| pH | Aucune donnée disponible | Sans objet. Insoluble dans l'eau. |
| pH (en solution aqueuse) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique | > 700 mm ² /s | @ 23 °C |
| Viscosité dynamique | 150000 - 330000 mPa s | @ 23 °C |
| Hydrosolubilité | Insoluble dans l'eau. | |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Pression de vapeur | 111 | kPa |
| Densité relative | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité apparente | Aucune donnée disponible | |
| Densité | 1.19 g/cm ³ | |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Caractéristiques des particules | | |
| Granulométrie | Aucune information disponible | |
| Distribution granulométrique | Aucune information disponible | |

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) : > 63
VOC content : Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Aucune information disponible.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|--|--|---|
| Hydrocarbures, C7-C8, cycliques | >5840 mg/Kg (Rattus) | >2920 mg/kg (Rattus) | =23.3 mg/L 4h (vapeur) |
| Acétate d'éthyle | =5620 mg/kg (Rattus) | > 18000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) > 20 mL/kg (Oryctolagus cuniculus) | LC0 29.3 mg/l air |
| Acétone | =5800 mg/kg (Rattus) 3000 mg/Kg (mouse) | >15800 mg/Kg (Rattus) | =79 mg/l(Rattus) 4 h |
| Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane | LD50 >5840 mg/kg (Rattus) | LD50 >2800-3100 mg/kg (Rattus) | LD50 (4h) >25200 mg/m ³ LD50 (4h) >20 mg/l (rattus) v |
| Colophane | >2000 mg/Kg (Rattus) | > 2500 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) | =1.5 mg/L (Rattus) 4 h |
| n-Hexane | =25 g/kg (Rattus) | = 3000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) | =48000 ppm (Rattus) 4 h |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau.

n-Hexane (110-54-3)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Résultats |
|---|--------|-------------------|---------------|--------------------|-----------|
| OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau | Lapin | Cutané(e) | | 24 heures | irritant |

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

Acétone (67-64-1)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Résultats |
|--|--------|-------------------|---------------|--------------------|-----------|
| OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux | Lapin | œil | | | irritant |

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Acétate d'éthyle (141-78-6)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Résultats |
|--|--------|-------------------|--|
| OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée | Cobaye | Cutané(e) | Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée |

Acétone (67-64-1)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Résultats |
|--|--------|-------------------|-----------------------------------|
| OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée | Cobaye | Cutané(e) | N'est pas un sensibilisant cutané |

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérigènes.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

| Nom chimique | Union européenne |
|--------------|------------------|
| n-Hexane | Repr. 2 |

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Nom chimique | Algues/végétaux aquatiques | Poisson | Toxicité pour les micro-organismes | Crustacés | Facteur M | Facteur M (long terme) |
|------------------------------------|--|---|--|--|-----------|------------------------|
| Hydrocarbures, C7-C8, cycliques -- | Erl50 (72h) = 10 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata - OECD 201) | LL50 (96h) = 3.6 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203) | - | EL50 (48h) = 3 mg/l (Daphnia magna - OECD 202) | | |
| Acétate d'éthyle 141-78-6 | EC50: =3300mg/L (48h, Desmodesmus subspicatus) | LC50: =484mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 352 - 500mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 220 - 250mg/L (96h, Pimephales promelas) | EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 1500 mg/L 15 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h | EC50: =560mg/L (48h, Daphnia magna) | | |
| Acétone 67-64-1 | - | LC50 96 h 4.74 - 6.33 mL/L | EC50 = 14500 mg/L 15 min | EC50 48 h 10294 - 17704 | | |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

| | | | | | | |
|---|--|--|-------------------------|--|---|---|
| | | (Oncorhynchus mykiss) | | mg/L (Daphnia magna Static) | | |
| Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane RR-100221-7 | EL50 (72h)= 26 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201 | LL50 (96h) =12 mg/L (Oncorhynchus mykiss) OECD 203 | - | EL50 (48h) =3mg/L (Daphnia magna) OECD 202 | | |
| Colophane 8050-09-7 | EC50: =400mg/L (72h, Desmodemus subspicatus) | LC50 (96h) >10mg/L (Danio rerio) | EC50 = 31.5 mg/L 30 min | EC50 48 h >100 mg/L (Daphnia magna) | | |
| n-Hexane 110-54-3 | - | LC50: 2.1 - 2.98mg/L (96h, Pimephales promelas) | - | EC50: >1000mg/L (24h, Daphnia magna) | 1 | 1 |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Acétone (67-64-1)

| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
|---|--------------------|----------------|-------------------------------|
| OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO2 (TG 301 B) | 28 jours | biodégradation | 91 % Facilement biodégradable |

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane (RR-100221-7)

| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
|--|--------------------|--------|--------------------------|
| OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F) | 28 jours | 98% | Facilement biodégradable |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|---|------------------------|
| Acétate d'éthyle | 0.73 |
| Acétone | -0.24 |
| Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane | 4 |
| Colophane | 7.7 |
| n-Hexane | 4 |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|------------------------------|--|
| Hydrocarbons, C7-C8, cyclics | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| Acétate d'éthyle | La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas |
| Acétone | La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas |
| Colophane | La substance n'est pas PBT/vPvB Des informations |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

| | |
|----------|---|
| | supplémentaires pertinentes sont nécessaires à l'évaluation PBT |
| n-Hexane | La substance n'est pas PBT/vPvB |

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|--|
| Déchets de résidus/produits inutilisés | Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. |
| Emballages contaminés | Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients. |
| Catalogue européen des déchets | 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses 15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus |
| Autres informations | Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire).

Transport terrestre (ADR/RID)

| | |
|--|--|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | UN1133 |
| 14.2 Nom d'expédition | ADHÉSIFS |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 3 |
| Étiquettes | 3 |
| 14.4 Groupe d'emballage | II |
| Description | UN1133, ADHÉSIFS, 3, II, (D/E), Dangereux pour l'environnement |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Oui |
| 14.6 Dispositions spéciales | 640C |
| Code de classification | F1 |
| Code de restriction en tunnel | (D/E) |
| Quantité limitée (LQ) | 5 L |
| Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler) | 33 |

IMDG

| | |
|--|--------|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | UN1133 |
|--|--------|

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

| | |
|--|---|
| 14.2 Nom d'expédition | ADHÉSIFS |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 3 |
| 14.4 Groupe d'emballage | II |
| Description | UN1133, ADHÉSIFS (Hydrocarbures, C7-C8, cycliques), 3, II, (-18°C c.c.), Polluant marin |
| 14.5 Polluant marin | P |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| Quantité limitée (LQ) | 5 L |
| N° d'urgence | F-E, S-D |
| 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI | Sans objet |

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

| | |
|--|-------------------------|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | UN1133 |
| 14.2 Nom d'expédition | ADHÉSIFS |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 3 |
| 14.4 Groupe d'emballage | II |
| Description | UN1133, ADHÉSIFS, 3, II |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Oui |
| 14.6 Dispositions spéciales | A3 |
| Quantité limitée (LQ) | 1 L |
| Code ERG | 3L |

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES
P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Sans objet

Polluants organiques persistants
Sans objet

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs
Ce produit contient

| Nom chimique | Signalement des transactions suspectes, des disparitions et des vols | Limité |
|-------------------|--|--------|
| Acétone - 67-64-1 | X | |

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

| Nom chimique | Numéro RG, France |
|------------------------------|-----------------------|
| Acétate d'éthyle 141-78-6 | RG 84 |
| Acétone 67-64-1 | RG 84 |
| Colophane 8050-09-7 | RG 65, RG 66 |
| n-Hexane 110-54-3 | RG 59, RG 84 RG 84 |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes assigned to an entry

Note L: La classification harmonisée comme substance cancérigène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthylsulfoxyde, mesuré selon la méthode IP 346 («Détermination de substances aromatiques polycycliques dans les huiles de base lubrifiantes inutilisées et les coupes pétrolières sans asphalène

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

— méthode de l'indice de réfraction de l'extraction de diméthyl-sulfoxyde», Institute of Petroleum de Londres), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour cette classe de danger aussi.

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets
LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IATA: International Air Transport Association
OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|---------|--|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme) |
| AGW | Valeur limite d'exposition professionnelle | BGW | Valeur limite biologique |
| Plafond | Valeur limite maximale | * | Désignation « Peau » |

| Méthode de classification | |
|---|-------------------|
| Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Méthode utilisée |
| Toxicité aiguë par voie orale | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - gaz | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard | Méthode de calcul |
| Corrosion/irritation cutanée | Méthode de calcul |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation respiratoire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation cutanée | Méthode de calcul |
| mutagénicité | Méthode de calcul |
| Cancérogénicité | Méthode de calcul |
| Toxicité pour la reproduction | Méthode de calcul |
| STOT - exposition unique | Méthode de calcul |
| STOT - exposition répétée | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique aiguë | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique chronique | Méthode de calcul |
| Danger par aspiration | Méthode de calcul |
| Ozone | Méthode de calcul |

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)
European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
National Institute of Technology and Evaluation (NITE)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 26-oct.-2022

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 3

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER FIXATION MULTI USAGES NEOPRENE
Remplace la version : 25-août-2020

Date de révision 26-oct.-2022
Numéro de révision 4

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité